

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TUNIS
ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES DE TUNIS
DEUXIEME APPEL A CANDIDATURE
MASTERS DE RECHERCHE ET PROFESSIONNELS
CONCOURS D'ENTREE 2020/2021

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis annonce une deuxième ouverture des dépôts de candidatures à cinq Masters (Régime LMD) :

Masters de recherche :

1. Economie du Développement Régional (EDR)
2. Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)
3. Management et Stratégies des Organisations (MSO)
4. Décisions Marketing et Innovation (DMI)

Masters professionnels :

1. Économie Numérique et Entrepreneuriat (ENE)
2. Commerce international et Entrepreneuriat (CI&E)

Ces formations s'adressent à des candidats ayant obtenu une licence¹ fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences économiques et de gestion. La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne **des trois années d'études en licence**, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des trois matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexes).

Les modalités et délais de candidatures se font selon le calendrier suivant :

Pour les étudiants de l'ESSECT et des autres institutions, le dépôt des candidatures aux masters se fera à travers le site de l'ESSECT pendant la période allant du **24 au 28 septembre 2020** (à minuit).

L'inscription sur le site de l'ESSECT n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux masters au maximum. La précision de l'ordre du choix (1^{er} et 2nd choix) est obligatoire.

Toute fausse déclaration (lors de l'opération de candidature) **entraîne l'élimination définitive du candidat**.

Les candidats ayant au moins trois années d'expériences professionnelles doivent déposer leur dossier (munis des justificatifs de leurs expériences professionnelles) au bureau d'ordre de l'ESSECT Tunis du **21 au 28 septembre 2020** (horaire administratif).

Dossier à fournir :

Les candidats sélectionnés devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence (ou de maîtrise) ;
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ESSECT ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

¹ Le format de ce communiqué s'adresse principalement aux étudiants ayant poursuivi une formation en licence. En revanche, les titulaires d'une maîtrise, d'un bachelor ou d'un diplôme national d'ingénieur peuvent également présenter leur candidature. Dans ce cas, ces candidats sont invités à vérifier si leur formation initiale est éligible pour accéder au(x) master(s) demandé(s) (voir annexe 3).

Annexe 1 : Calcul du score de sélection

Le public cible des masters professionnels et de recherche mentionnés ci-haut est constitué par les étudiants titulaires d'une licence fondamentale ou appliquée. Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection (*un croisement entre le parcours de formation en licence et le public cible des masters est fourni au niveau de l'annexe 2*).

Ensuite, la sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- **la moyenne des moyennes générales** obtenues au cours *des trois années de licence*,
- un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (*la liste des matières fondamentales est fournie au niveau de l'annexe 3*) dans le cursus de l'étudiant,
- un bonus qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- un **malus** qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années de licence.

$$\text{Score} = (\text{mm} + \text{b}_{\text{sp}} + \text{b}_{\text{Ment}} + \text{b}_{\text{Mfond}} + \text{b}_{\text{club}} - \text{r})$$

Avec:

- **mm** = $1/3 [\Sigma \text{moyennes des trois années de licence}]$: Note / 20 ;
- **b_{sp}**: Bonus relié à la réussite à la session principale, avec :

$$\text{b}_{\text{sp}} = \begin{cases} 0,5 \text{ point, si une seule session principale} \\ 1 \text{ point, si deux sessions principales} \\ 1,5 \text{ point, si trois sessions principales} \end{cases}$$

- **b_{Ment}**: bonus relié à la réussite avec mention. Pour chacune des 3 années de licence :
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**);
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**);
 - 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00 (mention **Très-Bien**).
- **b_{Mfond}** : bonus relié à la moyenne de trois matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant. Ces 3 matières seront fixées par le responsable du master, en coordination avec son équipe pédagogique. Il ne faut en aucun cas opter pour des matières optionnelles (voir annexe 3).

Mfond = $1/3 [\Sigma \text{des notes des trois matières fondamentales}]$. **Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle** car il s'agit d'un pré-requis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$\text{b}_{\text{Mfond}} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } M_{\text{fond}} < 10 \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq M_{\text{fond}} < 12 \\ 1 \text{ point, si } 12 \leq M_{\text{fond}} < 14 \\ 2 \text{ points, si } 14 \leq M_{\text{fond}} \end{cases}$$

- **b_{club}**: un bonus de 0,25 point accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (ESSECT ou autres). Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (obligatoirement il faut fournir un document justificatif ou une attestation officielle).
- **r : malus** qui tient compte du nombre d'années de redoublement (2 points si l'étudiant a redoublé une seule année ; 8 points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublement et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection des masters).

Annexe 2 : Licences éligibles pour accéder aux Masters de recherche et professionnels

| Masters Licences | Masters de recherche | | | | Masters professionnels | |
|---------------------------|----------------------|-------|-----|-----|------------------------|--------|
| | E.D.R. | M.S.O | DMI | MFI | CI&E | E.N.E. |
| 3 LFE MFB | X | --- | --- | X | X | X |
| 3 LFE EMI | X | X | --- | X | --- | X |
| 3 LAE (TCI, ABF) | X | --- | --- | X | X | X |
| 3 L.F.Fiance. | X | X | --- | X | --- | X |
| 3 L.A.I.Finance | --- | --- | --- | --- | --- | X |
| 3 L.F. Mkg | --- | X | X | --- | --- | X |
| 3 L. F. Management | X | X | X | --- | --- | X |
| 3 L.A. GEE | --- | X | X | --- | X | X |
| 3 L.A. Web Mkg | --- | --- | X | --- | X | X |

Annexe 3 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence

| Mastères | Matière 1 | Matière 2 | Matière 3 |
|--|---|---|--------------------------------|
| Economie du Développement Régional (EDR) | Microéconomie (L1) | Macroéconomie (L1) | Anglais IV (L2, S2) |
| Macroéconomie et Finance Internationale (MFI) | Microéconomie (L1) | Macroéconomie (L1) | Anglais IV (L2, S2) |
| Management et Stratégies des Organisations (MSO) | Principes de gestion (L1) | Principes de gestion II (L1) | Théorie des organisations (L3) |
| Décisions Marketing et Innovation (DMI) | Principes de gestion (L1) | Marketing (L1 ou L2) ou communication Marketing (L2) | Anglais IV (L2, S2) |
| Commerce International et Entrepreneuriat (CA&E) | Microéconomie (L1) | Macroéconomie (L1) | Anglais IV (L2, S2) |
| Economie Numérique et Entrepreneuriat (ENE) | Microéconomie I (L1) ou Microéconomie II (L2) ou Entrepreneuriat (L2) | C2i 2 (L1) ou Aptitude en TIC 2(L1) | Anglais IV (L2, S2) |